

Hannut, le 11 juin 2025

RENTREE 2025

Secrétariat élèves

Chers parents,

Début juillet, votre enfant va recevoir son bulletin avec son diplôme (le CEB ou autre(s) attestation(s) de réussite), ainsi que l'/les attestation(s) relative(s) à la langue moderne (via l'école primaire).

Les parents des élèves de 1^{re} veilleront à rassembler et à remettre à leur enfant l'ensemble des documents qui sont indispensables à l'officialisation et à la régularité de toute inscription au Lycée, **pour le jour de la rentrée des classes**.

Les documents à remettre sous enveloppe nominative fermée sont les suivants :

1. le Certificat d'étude de base (C.E.B.)

*Attention : il est impératif de remettre le **document original** dûment signé par votre enfant (pas de photocopie admise) ;*

2. l'Attestation de suivi de langue moderne (document original svp) ;

3. l'Attestation du suivi de l'immersion (document original svp) ; si cela a été le cas ;

Ces documents sont délivrés et signés par la Direction du fondamental via le bulletin de juillet.

4. un document imprimé reprenant les données de la **puce** et copie de la **carte d'identité de votre enfant** via le lecteur de carte, via votre Commune de résidence ou via l'Accueil du Lycée [*si la carte était arrivée à échéance, si l'adresse postale a été modifiée ou si la carte n'a pas encore été présentée lors de l'inscription*].

La date de la carte doit rester « en ordre de validité » dans le dossier de votre enfant.

Pour toute nouvelle pièce d'identité, merci de transmettre les nouveaux documents au secrétariat élèves dans les meilleurs délais, de préférence par mail à lyceehannut@ecah.be

IMPORTANT : Merci de veiller à la vérification des données de tous les documents scolaires [CEB et attestations] : l'orthographe du nom et prénom de votre enfant, lieu et date de naissance, signatures, sceau de l'établissement scolaire, ...).

Le Formulaire d'adhésion aux Projets et Règlements :

Trois fascicules explicitent les projets et règlements de notre établissement. Ces textes fondent notre action éducative et pédagogique.

L'accord d'adhésion : Ces textes relatifs aux textes fondateurs de notre action pédagogique et éducative sont consultables en ligne sur le site du Lycée via l'onglet « Notre école » ou via le lien suivant : <https://www.ecah.be/lycee/page.php?p=3>

Concernant le Formulaire d'adhésion aux Projets et Règlements et/ou pour tout autre document d'inscription non finalisé(s) et/ou non signé(s), vous serez invités à vous présenter au secrétariat élèves afin d'officialiser définitivement l'inscription de votre enfant.

Remarques :

- Les **informations** et **modalités** concernant les « frais scolaires » – « Rent a Book » (achats livres scolaires), « ITschool » (plateforme financière – réservation sandwiches et facturations, autres frais) – vous seront envoyées par mail **début juillet**. Les modalités pour la réservation des casiers et pour toutes autres informations utiles relatives à l'économat vous parviendront lors de la rentrée.
- **Si votre enfant n'a pas réussi son CEB** : Nous en avertir svp et définir votre positionnement pour la poursuite de sa scolarité (souhait d'intégrer une 1^{re} Différenciée ?).
- **Le 26/08/2025** **Rencontre avec les parents des élèves concernés par l'intégration. A confirmer.**
- **Le 26/08/2025** **Rentrée des classes pour tous les élèves de 1^{re} et de 2^e année.**

Un autre mail vous parviendra fin août pour préciser les contours de la rentrée.

Toute autre démarche administrative implique impérativement de s'adresser à l'**Accueil** qui assure le **secrétariat élèves** (Gestion des « dossiers élèves », L. Krüger : 019/519.500 lyceehannut@ecah.be).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

PINTE Jean-Michel
Directeur

019/519 500

www.ecah.be/lycee/